

Conseil Consultatif de Quartier

INVALIDES

Mercredi 3 mai 2017

Monsieur Christophe POISSON

Nombre de personnes présentes : Seize participants.

Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur Christophe POISSON, adjoint au maire aux associations et à la jeunesse, référent pour le quartier Invalides.

1. Information sur l'ePrix du 20 mai

Le tracé de ce grand prix de formule électrique se déroulera pour la deuxième année consécutive exclusivement dans le 7ème arrondissement autour de l'Hôtel des Invalides, le 20 mai 2017.

Toutes les informations sur cet événement sportif sont diffusées sur le site web www.paris-eprix.com ainsi que par **l'envoi postal d'un avis aux riverains distribué à 15 000 exemplaires.**

A la demande de madame le Maire, les organisateurs ont **apporté des améliorations en faveur des riverains** du 7^e.

▪ **Optimisation des limitations de stationnement**

↳ **Les limitations de stationnement (pour la mise en place du circuit) seront effectuées progressivement.** Des zones de stationnement seront maintenues devant quelques commerces pour qu'ils puissent accueillir leur clientèle.

▪ **Gratuité de l'évènement + visibilité de la course de formule électrique**

↳ **L'accès à la manifestation est entièrement gratuit**, y compris le long du circuit et **les bâches publicitaires le long du parcours ont été retirées.**

↳ Le village de l'évènement a été agrandi et offrira de nombreuses animations.

▪ **Rachida DATI a obtenu que les habitants du 7e soient mieux associés à cet évènement sportif**

↳ **Un espace privatif, place Salvador Allende, accueillera 500 habitants du 7^e.** L'emplacement offrira une **très grande visibilité du circuit.**

↳ La veille de l'ePrix, **300 élèves du 7e visiteront l'eVillage**, des stands, **et rencontreront des pilotes.**

↳ **5 enfants du 7^e assisteront, le 10 juin 2017, à l'ePrix de Berlin.** Lors de ce voyage à Berlin, chaque enfant sera accompagné d'un de ses parents.

2. Un partenariat pour la propreté dans le 7e

- La propreté de nos rues est un sujet qui préoccupe beaucoup d'habitants du 7e.
- Les équipes de la Ville de Paris réalisent chaque jour un travail considérable pour rendre nos rues propres. Mais **ce sont souvent les petites incivilités qui mènent à la dégradation des rues.**
- **Madame le Maire a pris ses responsabilités de Maire d'arrondissement pour relever un double défi : celui du nettoyage et de la sensibilisation.**
 - ↳ **Un partenariat avec une entreprise de réinsertion spécialisée dans la propreté urbaine a été récemment lancé pour intervenir sur les zones les plus régulièrement salies de l'arrondissement. Chaque semaine une équipe de 2-3 personnes viennent nettoyer des rues du 7e préalablement pré désignées.**
 - ↳ **Parallèlement, une opération d'information et d'appel au civisme visera à éviter tous ces gestes qui, au quotidien, dégradent la qualité de vie des habitants.**

3. Le renouvellement des collèges des conseils de quartier

Lors du conseil d'arrondissement du 23 mai 2017, il sera procédé au renouvellement des collèges ("habitants "et "associations") des conseils de quartier pour une durée de mandat de 3 ans.

- ↳ Les habitants et associations sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie du VIIème, jusqu'au 15 mai 2017, pour figurer sur les listes des candidats qui seront tirés au sort. Les candidatures peuvent se faire notamment par courriel sur CABMA07-cabinet@paris.fr.

4. Information sur la « No Finish line » du 10 au 14 mai 2017

Forte de son succès, la *No Finish Line Paris*, événement, solidaire, familial et sportif revient pour la 3^e édition consécutive sur le Champ de Mars, du 10 au 14 mai 2017.

Le concept :

- ↳ Il s'agit de courir ou marcher, seul ou à plusieurs, sur un parcours de 1300 mètres, ouvert 24h/24 durant 5 jours.
 - ↳ Pour chaque kilomètre parcouru, un euro est reversé à des projets en faveur de l'enfance par les partenaires de la manifestation.
- ⇒ En 2016, 83 478€ de dons avaient été levés pour des projets en faveur de l'enfance.

FIN.